

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/10

Le TRENTE mars de l'an deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Mathilde PEYREGA, Sandrine VANCOPPENOLLE

MM ALMERO Jean-Jacques, Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Absent : M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 23 mars 2021

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Objet : Vote des subventions 2021 aux associations et organismes publics

Madame le Maire propose l'attribution de subventions au titre de l'année 2021 aux associations suivantes :

Associations :	Proposition
A.P.E	350 €
A.C.C.A	250 €
Itin' errances	400 €
Ecole du chat libre de Lacroix-Falgarde	150 €
T.G.V.	800 €
Association « Les Pins »	300 €
Comité des Fêtes	2 000 €
Total	4 250 €

Madame le Maire propose également l'attribution de subventions aux organismes publics suivants :

Organismes :	Proposition
C.C.A.S.	1 500 €
Coopérative scolaire	500 €
Total	2 000 €

Après délibération, le Conseil municipal :

- approuve, à l'unanimité, le montant des sommes attribuées aux associations et organismes de droit public.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 30 mars 2021.

Fait à Goyrans, le 30 mars 2021

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans